

Partenariat Public-Prive

-Référence: **DE-13**

-Prix: **0 €/P**

-Durée: **8 Jours (56 Heures)**

Les objectifs de la formation

- Connaître les différentes formes contractuelles pour en évaluer les avantages et les inconvénients.
- Evaluer les incidences financières des contrats de partenariat pour l'équilibre budgétaire de la collectivité.
- Disposer d'une lecture pertinente des outils liés à ces contrats.

A qui s'adresse cette formation ?

POUR QUI :

- Agents des collectivités territoriales et des EPL chargés d'assurer la préparation et la gestion des conventions de délégations de service public.

PRÉREQUIS :

- Connaître les grands principes de la commande publique .

Programme

- **LE CADRE JURIDIQUES DES DSP ET DES PPP**
 - Cadrage
 - Aspect terminologique DSP, CSP, PPP
 - Définitions et cadres juridiques
- **LA TYPOLOGIES DES MONTAGES CONTRACTUELS COMPLEXES**
 - Les différentes formes de partenariat
 - Les affermages
 - Les régies intéressées
 - Les concessions et délégations de services publics
 - Etude comparative des différents montages
- **LES PROCEDURES DE PASSATIONS DES CONTRATS DE PPP**
 - Les procédures de dévolution des contrats PPP
 - La concurrence (AOO, AOR) & le concours
 - L'Appel à Manifestation d'Intérêt

- La négociation directe
- L'offre spontanée
- **LE CHOIX DU PARTENAIRE**
 - Les critères de sélection
 - L'unité de soutien aux PPP
 - Le dialogue compétitif
 - Le choix des partenaires
- **ETUDE COMPARATIVE DE QUELQUES CADRES JURIDIQUES**
 - Comparaison des cadres juridiques
 - Cas de la France
 - Cas du Bénin
 - Cas du Sénégal
 - Cas du Maroc
- **ETUDES DE CAS ET CAS PRATIQUES**
 - Autoroutes au Sénégal
 - Centrale électrique au Burkina Faso.
 - Cas de quelques projets au Maroc
 - Modèle français
 - Modèle anglo-saxon
- **SUIVI ET CONTRÔLE DES CONTRATS PPP**
 - Le comité de suivi
 - L'organe décisionnel
 - Le règlement des litiges
 - Les limites des PPP
 - Les perspectives d'avenir



(+212) 5 22 27 99 01



(+212) 6 60 10 42 56



Contact@skills-group.com

Nous sommes à votre disposition :
De Lun - Ven 09h00-18h00 et Sam 09H00 – 13H00

Angle bd Abdelmoumen et rue Soumaya, Résidence Shehrazade 3, 7ème étage N° 30
Casablanca 20340, Maroc